

Jean-Pierre Sueur est intervenu au Sénat le 25 février sur deux propositions de lois relatives aux élections présidentielles et législatives présentées par Philippe Bonnetcarère. Il a dit que ces propositions venaient « *trop tard* », au dernier jour de la session parlementaire telle qu'elle était initialement prévue, alors qu'elles ne pouvaient plus être examinées par l'Assemblée Nationale et qu'elles ne pourraient donc pas avoir d'effet sur les prochaines élections. Il a cependant pris position sur les différentes mesures proposées et a rappelé les propositions qui avaient été faites il y a un an (donc « *dans les temps* ») par le groupe socialiste pour réformer certains aspects de nos procédures électorales et favoriser la participation et, donc, la lutte contre l'abstention.

>> [Lire l'intervention de Jean-Pierre Sueur](#)

>> [Voir la vidéo de son intervention](#)